

ÉCOLE DES
**SAULES
RIEURS**



NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Une maison d'éducation du XXI^e siècle



TABLE DES MATIÈRES

- 3 AVANT-PROPOS
- 4 MOT DE LA DIRECTION
- 6 CONTEXTE DANS LEQUEL
NOTRE ÉTABLISSEMENT
ÉVOLUE
- 10 SYNTHÈSE DES FONDEMENTS
DE NOTRE ÉCOLE ALTERNATIVE
- 12 LE PROJET ÉDUCATIF DES
SAULES-RIEURS 2019-2022
- 13 LES 5 ENJEUX
- 14 LE PROJET ÉDUCATIF
- 18 LEXIQUE

ADOPTÉ LE 2019-04-23 AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AVANT-PROPOS

Tous les jours, des jeunes et des adultes québécois fréquentent les établissements scolaires, convaincus que la formation qu'ils y recevront leur permettra de connaître le succès. Dans notre société de plus en plus complexe, le monde scolaire peut ouvrir la porte à tant de possibilités.

À la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) le taux de diplomation et de qualification figure parmi les meilleurs au Québec, et ce, depuis plusieurs années. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard : elle tire sa source dans l'expertise, l'engagement et le professionnalisme d'une équipe vouée à l'éducation et dont l'apport à la société de demain est de repenser la réussite, chaque jour.

Une ambition commune

C'est dans ce contexte que s'inscrit le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 de la CSMB, qui prend assise dans le Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Fruit d'une démarche consultative, le PEVR vise une ambition formulée par tous les acteurs de la vaste communauté éducative de la CSMB : **atteindre, d'ici le 30 juin 2022, un taux de diplomation et de qualification de 89 %, avant l'âge de 20 ans.**

Pour gravir ce nouveau sommet, la CSMB a mis en place un plan articulé autour de trois grands objectifs : Assurer un continuum de services adaptés aux besoins des élèves, Consolider l'effet enseignant par le soutien de la communauté éducative et Assurer un milieu de vie inclusif et accueillant, ouvert sur le monde et l'avenir. Douze cibles se déclinent à travers trois axes transversaux pouvant s'actualiser dans chacun des objectifs : approche collaborative, pratiques pédagogiques probantes et compétences du XXI^e siècle.

Le projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le PEVR 2018-2022 de la CSMB, le projet éducatif de chaque établissement est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui fréquentent l'établissement et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et de la Commission scolaire.

*[...] atteindre,
d'ici le 30 juin
2022, un taux de
diplomation et de
qualification de
89 %, avant l'âge
de 20 ans.*

MOT DE LA DIRECTION

Nous tenons d'abord à souligner l'excellent travail de collaboration effectué entre les membres de l'équipe-école et les parents, afin de rédiger le premier projet éducatif de l'école.

L'école des Saules-Rieurs fait partie du Réseau des Écoles Publiques et Alternatives du Québec (RÉPAQ). En tant qu'écoles alternatives, membres du Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ), nous priorisons le développement global de l'élève en contexte multiâges. L'élève étant le principal acteur de sa réussite, la communauté (enseignants, parents, éducateurs, autres intervenants) met en place des conditions favorisant le développement de son plein potentiel. Pour ce faire, nous exerçons une gestion participative, éthique, collaborative et en cohérence avec nos valeurs. De plus, nous nous engageons dans un processus collectif de développement professionnel en continu et dans une perspective d'innovation et d'inclusion. Ces fondements sont présentés et précisés dans un « référentiel » et dans le document L'école publique alternative québécoise : ses conditions pour naître et se développer, un guide des conditions du RÉPAQ auxquels nous adhérons.

L'école des Saules-Rieurs a le statut d'une école régulière avec un projet éducatif alternatif. Elle est régie par l'article 239 de la Loi de l'Instruction Publique (LIP).

Nous tenons d'abord à souligner l'excellent travail de collaboration effectué entre les membres afin de rédiger le premier projet éducatif de l'école. Lequel vise à faire converger les actions de tous les membres de la communauté éducative des Saules-Rieurs, en réponse aux besoins et aspirations de toutes et tous. Merci à :

- Geneviève Dessureault, parent
- Joanne Bonnicci, parent
- Julie Cunningham, parent
- Catherine Dion, parent et présidente du conseil d'établissement
- Sophie Pellerin, enseignante

La rédaction du présent projet éducatif s'est faite tout au long de l'année scolaire 2018-2019. Pour y arriver, les membres du comité de pilotage se sont réunis à six reprises. Dans un premier temps, ils ont étudié le contexte et l'environnement de l'école des Saules-Rieurs. Cette étude du contexte a reposé sur

la prise de connaissance et l'analyse de plusieurs sources de données¹ décrivant les réalités des familles et des élèves fréquentant les Saules-Rieurs. Ensuite, les membres du comité ont dressé une série de constats faisant état de ces réalités et à partir desquels ils ont cernés cinq enjeux. Le travail subséquent a consisté à la création du projet éducatif - composé d'orientations, d'objectifs, d'indicateurs et de cibles² - qui guidera les actions que la communauté éducative des Saules-Rieurs posera au cours des prochaines années et d'ici l'année 2022, en réponse à ces enjeux spécifiques. Pour nous donner une vue d'ensemble plus exhaustive et détaillée du chemin parcouru à compter de 2019, un bilan- synthèse sera effectué à la fin de chaque année scolaire. Il permettra d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité d'implantation des indicateurs et des cibles.

Tout au long du processus, le comité présentait l'avancée des travaux au conseil d'établissement et aux membres du personnel afin de connaître leur opinion et les tenir informés de l'avancement des travaux. Le conseil d'établissement a adopté le projet éducatif le 23 avril 2019.

Les fondements de l'école

Lorsque l'école fut créée le 1^{er} juillet 2017, les membres fondateurs ont rédigé un document important qui contient les bases de l'école des Saules-Rieurs. Ce document, aujourd'hui appelé « Les fondements de l'école des Saules-Rieurs », vient jeter les bases des principes et pédagogies mobilisés pour enseigner aux élèves et leur faire vivre l'école autrement. En outre, ce document explique les raisons qui motivent le choix de centraliser son caractère alternatif et son ancrage dans le plein-air et la nature. Ces fondements chapeautent le présent projet éducatif dans son ensemble, font partie de l'histoire de l'école et assurent la pérennité de l'identité de l'école.

En tant que direction, nous nous assurons que les principes, les approches et les fondements pédagogiques sont présents et toujours en développement au sein de l'équipe-école. De plus, nous nous assurons qu'ils soient connus et compris des familles qui la fréquentent. Ce projet vise d'abord la réussite et le bonheur des élèves de l'école. Il est magnifique et a besoin de toute la communauté pour exister. D'ailleurs, chacun peut y trouver sa place et doit y mettre du sien pour que ce projet nous ressemble un peu plus chaque jour, et ce, dans le respect des Fondements de l'école des Saules-Rieurs.

Au plaisir de travailler avec vous,

La direction.



*L'école des
Saules-Rieurs
est une école
alternative axée
sur le plein air et
la nature.*



*[...] ces
fondements
chapeautent
le projet éducatif
dans son
ensemble.*



1 LES SOURCES D'INFORMATION CONSULTÉES SONT: LE SONDAGE FOURNI PAR LA COMMISSION SCOLAIRE ET EFFECTUÉ AUPRÈS DES PARENTS EN OCTOBRE 2018, LES DONNÉES STATISTIQUES COMPILÉES PAR LE BUREAU DE LA STATISTIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS (LESQUELLES RENSEIGNENT PAR EXEMPLE AU SUJET DES RÉSULTATS SCOLAIRES PAR MATIÈRES, LES PLANS D'INTERVENTION, LES LANGUES PARLÉES DES ÉLÈVES) ET L'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES ÉLÈVES DE 6^E ANNÉE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL CONNUE SOUS LE NOM D'ENQUÊTE TOPO.

2 UN LEXIQUE DÉFINISSANT LE SENS DE CES TERMES SELON LE MELS EST DISPONIBLE EN ANNEXE.

CONTEXTE DANS LEQUEL NOTRE ÉTABLISSEMENT ÉVOLUE

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif. Ce dernier doit comporter une analyse de la communauté environnante qui accueille notre école et un portrait de la communauté spécifique qui a fait le choix d'évoluer au sein de l'école.

*Un milieu de vie
créatif,
responsable
et ouvert
sur le monde.*

*1^{re} condition d'une école
alternative selon
le Réseau des écoles
alternatives du Québec
(REPAQ).*

Historique

L'école des Saules-Rieurs a pris forme grâce à l'initiative d'un parent de l'école et aux efforts conjugués d'individus de divers horizons qui ont entamé leur réflexion le 25 avril 2013. Depuis ce temps, le noyau de personnes actives et dévouées à la mise sur pied de cette école ne cessa de grandir. Ainsi, l'école des Saules-Rieurs est le fruit de la volonté d'un groupe de parents, d'enseignants, d'éducateurs en centre de la petite enfance et de professeurs spécialisés en éducation, de voir naître, au sein de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, une école alternative publique, inclusive, axée sur la nature et le plein air, ouverte à tous les enfants de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et plus particulièrement ceux des quartiers de LaSalle et Verdun. À l'instar de la première condition d'une école alternative du Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ), l'école des Saules-Rieurs se veut « un milieu de vie créatif, responsable et ouvert sur le monde » (REPAQ, 2013 : 10).³

Portrait de la communauté environnante

Le milieu communautaire et environnemental dans lequel évolue l'école des Saules-Rieurs est particulièrement favorable au développement d'une école alternative axée sur le plein-air et la nature. En effet, l'école est située en plein cœur de Verdun, un territoire jouissant d'une grande richesse naturelle et communautaire, tout en étant facilement accessible puisqu'elle se trouve aux abords d'une piste cyclable et d'une station de métro. « La présence de nombreux parcs, des berges du fleuve Saint-Laurent, d'organismes communautaires sportifs et de sites culturels et historiques présente un potentiel exceptionnel pour rendre l'expérience éducative et les apprentissages vivants et stimulants⁴. »



Nonobstant ce qui précède, les données existantes sur l'état de santé des jeunes de l'arrondissement de Verdun révèlent qu'une majorité de ceux-ci ne tirent pas parti du potentiel que cet environnement unique offre pour être actifs, que ce soit en nature ou en installation. En effet, « 59 % des jeunes de 6^e année n'atteignent pas le niveau d'activité [physique] recommandé (60 minutes par jour) » dans l'arrondissement de Verdun. Par ailleurs, lorsque les jeunes sont questionnés sur le temps qu'ils passent devant un écran par jour; on apprend que « 43 % des élèves excèdent deux heures par jour la semaine et 63 % la fin de semaine. » Ces données mettent en lumière que des efforts doivent être déployés pour encourager les jeunes de la communauté verdunoise à adopter un mode de vie actif et en harmonie avec la nature.

Par ailleurs, l'enquête TOPO sur l'état de santé des jeunes de 6^e année de la région de Montréal, nous apprend que 85 % des familles de Verdun ont au moins un de leurs deux parents ayant complété un diplôme d'études collégiales ou universitaires. De plus, au moins un parent occupe un emploi dans 92 % des familles. L'analyse des données socioéconomiques des parents des élèves des Saules-Rieurs correspond au portrait dégagé pour l'ensemble de la municipalité, soit que les parents des élèves sont hautement scolarisés et font partie de la population active.

Portrait de la communauté éducative des Saules-Rieurs

Au mois d'avril 2019, l'école comptait 160 élèves répartis au sein de 134 familles. Dès la rentrée 2019, nous comptons accueillir deux nouvelles classes et donc augmenter la taille de l'école à environ 200 élèves. La population de l'école augmentera graduellement pour atteindre un plafond de 14 classes dans quelques années, soit environ 280 élèves. Une des principales caractéristiques de cette clientèle est qu'elle est très homogène en termes d'ethnicité. La grande majorité des élèves sont aussi issus de familles francophones, ce qui est considéré comme un facteur de protection important pour la réussite des élèves. En effet, la langue utilisée à l'école étant la langue maternelle de l'élève, cela peut faciliter la réussite éducative.

L'organisation de l'école alternative soutenue par la pédagogie du projet permet l'application de la pédagogie différenciée, une approche différente de l'apprentissage qui respecte le rythme, les intérêts et les besoins de l'enfant. L'évaluation quant à elle se fait de façon qualitative, en identifiant le progrès de

l'enfant, tout au long de son parcours. La situation des élèves à risque à l'école des Saules-Rieurs nous préoccupe beaucoup. La connaissance des forces et des défis de chaque enfant est essentielle afin d'intervenir efficacement auprès d'eux, tout au long de leur parcours.

En ce qui a trait à l'organisation scolaire de l'école, elle diffère à plusieurs égards de l'école régulière pour mieux refléter les Fondements de notre école. Les élèves sont regroupés en classe selon des groupes multiâges au 1^{er} cycle (1^{re}, 2^e et 3^e année) ou des groupes de 2^e cycle (4^e, 5^e et 6^e année). Il n'y a qu'au préscolaire où nous conservons des regroupements uniâge. Ces regroupements permettent de recréer la cellule familiale, d'encourager l'entraide et le respect des différences. De plus, les élèves reçoivent l'enseignement des matières de base et font l'apprentissage des autres compétences par la pédagogie du projet et la pédagogie différenciée. Enfin, l'évaluation qualitative des élèves se fait en collaboration avec l'élève, le parent et l'enseignant. C'est ce qu'on appelle l'évaluation tripartite; laquelle a lieu trois fois par année.

La dernière particularité de l'école des Saules-Rieurs est l'importance de l'implication des parents des élèves dans plusieurs aspects de la vie scolaire (au sein des comités de cogestion, en classe, lors des sorties, etc...). En effet, il est important de comprendre qu'une école alternative axée sur le plein air et la nature fonctionne à son plein potentiel avec l'implication des parents. À titre indicatif, la majorité des écoles alternatives considère qu'une participation moyenne à l'école consiste en **20 heures d'implication par parent par année**, principe auquel nous adhérons.

Ainsi, au regard du portrait de la communauté environnante et de la communauté éducative des Saules-Rieurs que nous venons de dresser, cinq enjeux ont été formulés pour élaborer notre projet éducatif sur lequel s'appuieront les réflexions, les efforts et les travaux qui mobiliseront la communauté éducative des Saules-Rieurs au cours des trois prochaines années.



SYNTHÈSE DES **FONDEMENTS** DE NOTRE ÉCOLE ALTERNATIVE

Valeurs et attitudes



Approches et fondements pédagogiques

Pédagogie actualisante

Éducation relative à l'environnement (ÉRE)

Pédagogie du projet et la pédagogie différenciée

Pédagogie active (expérientielle)

Principes fondateurs et objectifs



1

Placer l'élève au cœur
de sa démarche
d'apprentissage

- Encourager le développement du plein potentiel de l'élève
- Stimuler la curiosité et l'intérêt naturel des enfants à apprendre
- Respecter le rythme de l'enfant
- Permettre à l'enfant de développer son identité
- Proposer des approches pédagogiques diversifiées, une organisation du temps flexible, des espaces polyvalents et du matériel varié
- Encourager la pleine participation des élèves aux processus décisionnels

2

Privilégier une expérience
éducative active ancrée
dans le plein air
et la nature

- Exploiter le besoin de bouger des enfants à des fins éducatives
- Prioriser le temps réservé au jeu libre et à l'activité physique en plein air
- Donner l'occasion aux élèves de faire des apprentissages par l'expérience et l'action
- Développer la conscience environnementale
- Participer à la gestion pérenne de l'environnement

3

Créer une école ancrée
dans la communauté

- Développer le potentiel d'engagement social des élèves
- Créer des ponts entre l'école et les organismes de la communauté
- Former des communautés d'apprentissages dépassant les murs de l'établissement

4

S'engager dans la mise en
place d'une école inclusive

- Reconnaître l'unicité des personnes et valoriser la diversité.
- Déployer des mesures accroissant l'accès à une éducation juste et de qualité pour tous
- Développer les capacités de la communauté des Saules-Rieurs à répondre aux besoins de tous les élèves

5

Créer un milieu éducatif
qui repose sur la
coéducation
et la cogestion

- S'appuyer sur les compétences des parents dans la coéducation des enfants
- Outiller les coéducateurs pour stimuler leur participation en classe et hors les murs
- Impliquer la communauté dans la gestion de l'école
- Créer des outils de communication et des structures de cogestion au service des différents cogestionnaires

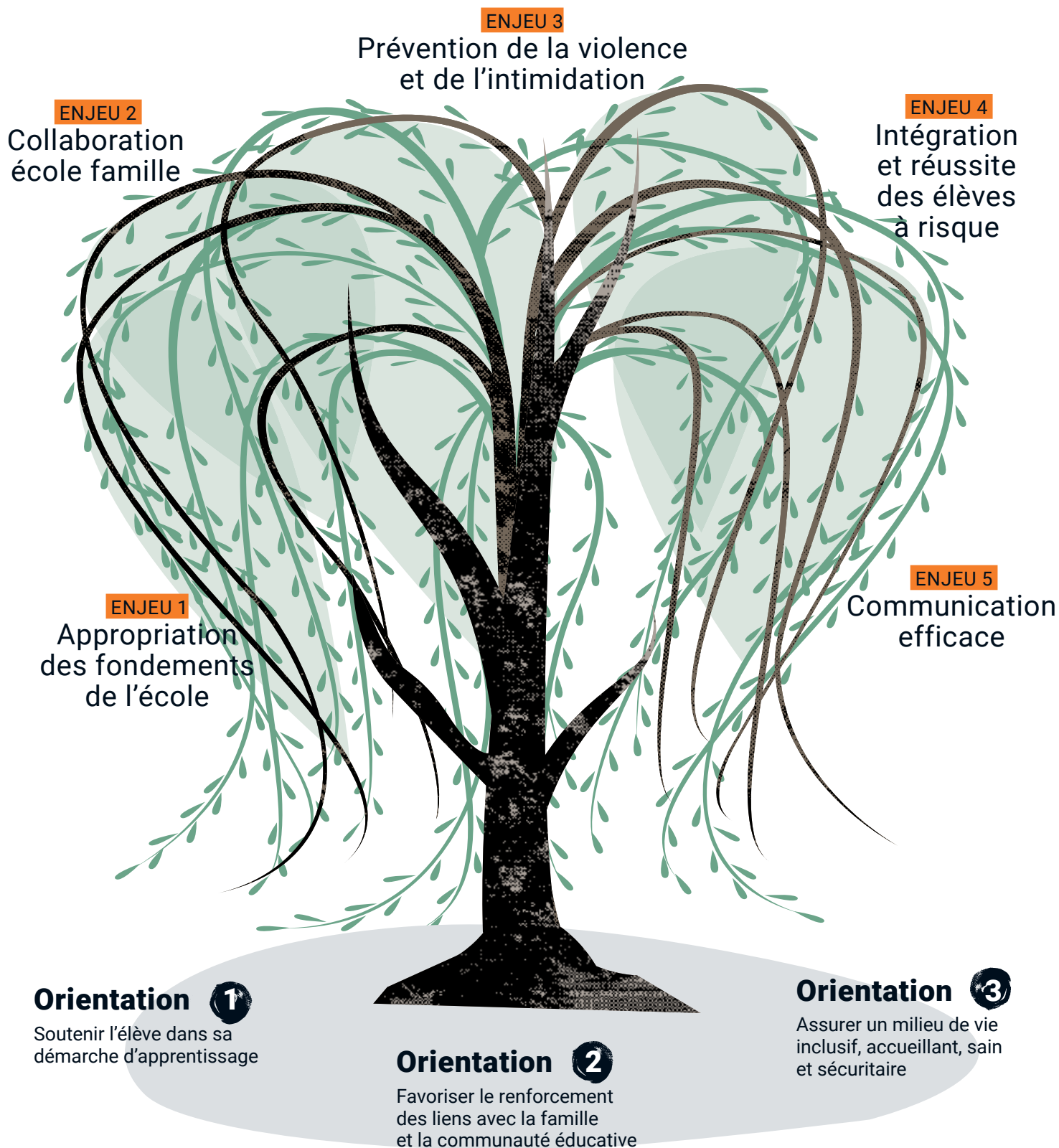
6

Déployer un modèle
d'évaluation qui soutient
l'enfant dans le
développement de son
plein potentiel

- Arrimer l'évaluation aux pratiques de coéducation
- Développer des outils d'évaluation multipartite, formatifs et adaptés au rythme de l'enfant
- Accroître la capacité d'autoévaluation des élèves selon des termes qu'ils ont contribué à définir

2019-2022

LE PROJET ÉDUCATIF DES SAULES-RIEURS



LES 5 ENJEUX

L'appropriation des fondements de l'école

Qui dit nouvelle école dit aussi rédaction et communication de documents phares qui aident à orienter les efforts des intervenants de l'école. Les documents importants rédigés jusqu'à maintenant concernent la progression des apprentissages en plein air, la coéducation, la politique des ressources informatiques, le code de vie et le plan de lutte à l'intimidation et à la violence. Ces ressources sont d'autant plus importantes qu'à chaque année, l'école des Saules-Rieurs grandit et doit s'assurer que tant les nouveaux membres de l'équipe-école, les nouveaux parents que les nouveaux élèves connaissent ces ressources et se les approprient. Il s'agit là d'un enjeu fondamental pour que les efforts de tous et toutes nous fassent avancer ensemble et dans la même direction, ancrés dans une compréhension commune des fondements de notre école.

La collaboration école-famille

Bien que nous ne disposions pas de données traduisant le degré d'implication parentale à l'échelle de l'école entière, l'expérience et les observations des enseignants nous renseignent sur le besoin croissant de la participation des parents non seulement lors des sorties éducatives, mais aussi dans la salle de classe. Nous savons aussi que le manque de connaissance à propos de ce que signifie la coéducation semble constituer un frein à la présence de certains ou limite l'efficacité de la présence d'autres parents. Dans un tel contexte, il appert que des moyens supplémentaires doivent être déployés pour soutenir l'implication parentale de manière à pouvoir faire vivre aux élèves une expérience éducative pleinement alternative.

La prévention de la violence et de l'intimidation

La mise en place du code de vie présente des défis importants lors de l'ouverture d'une nouvelle école. La rédaction du plan de lutte à l'intimidation et à la violence se termine à la fin de l'année 2019. Ce plan permettra à l'équipe-école de mettre en place des moyens efficaces de lutte contre la violence et surtout, mettre l'accent sur les comportements positifs à adopter à l'école. Il soulignera l'importance d'encourager les bons coups de l'ensemble de la communauté éducative (et non seulement ceux des élèves) en lien avec les valeurs de notre code de vie (ouverture à la diversité, bienveillance, l'engagement, respect de l'environnement, sécurité).

L'intégration des élèves à risque

Comme dans toutes les écoles primaires, il importe que soient déployés des moyens efficaces pour résoudre ou du moins limiter les effets des difficultés de comportements ou d'apprentissage que peuvent vivre les élèves et faire en sorte que le cheminement scolaire de l'ensemble des élèves soit une expérience riche et épanouissante. Nous croyons que les pédagogies utilisées à l'école peuvent aider l'enfant en difficultés à s'épanouir et à être heureux à l'école, en dépit de ses défis.

La communication efficace

Enfin, le personnel engagé dans l'aventure de l'ouverture d'une nouvelle école avec des fondements certes novateurs, mais aussi complexes fait preuve de courage, l'une des valeurs fondamentales de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Être capable de communiquer et partager nos façons de faire, travailler en équipe, se concerter pour mieux enseigner à la lumière des principes et pédagogies énumérés dans les fondements sont des qualités que nous retrouvons chez tous les membres de notre personnel. Les employés sont engagés et constamment à la recherche de la meilleure façon d'enseigner et de faire réussir les élèves, en se basant sur les fondements de l'école.

C'est au regard de ces cinq enjeux qu'ont été formulés les orientations, objectifs, indicateurs et cibles qui composent notre projet éducatif. Au cours des trois prochaines années, l'équipe-école travaillera à déterminer et mettre en place des moyens visant à concrétiser ces visées. Tout au long de la démarche, nous serons en mesure de constater les effets bénéfiques de ces moyens mis en place pour le bien-être et la réussite des élèves.





LE PROJET ÉDUCATIF

Notre projet éducatif vise à guider les efforts de la communauté des Saules-Rieurs vers l'atteinte d'objectifs communs pour les trois prochaines années. Les indicateurs et les cibles ne sont qu'une partie des paramètres à considérer dans l'évaluation de l'efficacité de nos actions.



Orientation 1



Soutenir l'élève dans sa démarche d'apprentissage en développant son goût d'apprendre, d'explorer et de découvrir par des méthodes de travail efficaces.

Objectif 1.1

Mener à terme des projets réalistes et variés pour l'élève, selon ses intérêts.

Indicateur	Cible
Nombre de projets menés à terme en classe par année par élève.	Au moins 3 projets par année d'ici juin 2022.

Objectif 1.2

Consigner les progrès de l'élève afin de s'assurer qu'il acquière toutes les compétences du programme de formation de l'école québécoise en 7 ans.

Indicateur	Cible
Outil de consignation commun qui s'appuie sur la progression des apprentissages en français et en mathématique et qui suit l'élève tout au long de son parcours scolaire.	Un outil de consignation commun d'ici juin 2022.
Outil de suivi des autres compétences du programme de formation de l'école québécoise explorées dans les projets de l'élève.	Un outil de suivi d'ici juin 2022.
Démarche de l'évaluation qualitative tripartite (parent, élève, enseignant).	3 fois par année, chaque fin d'étape (novembre, février, juin).

Objectif 1.3

S'approprier les trois formes de plein air : activités de plein air (plein air), activités en plein air (dehors) et activités portant sur l'environnement.

Indicateur	Cible
Déploiement d'un plan de communication de l'implantation du plein air.	Avoir réalisé le plan de communication d'ici juin 2020.
Nombre d'activités permettant d'explorer les trois formes de plein air chaque année.	9 activités au minimum, par groupe, par année.





Orientation 2

Favoriser le renforcement des liens avec la famille et la communauté éducative.

Objectif 2

Développer la coéducation dans l'école

Indicateur

Déploiement d'un plan de communication pour expliciter les rôles de chacun (équipe école, parent, élève) et les accompagner dans la coéducation.

Cible

Avoir réalisé le plan de communication d'ici juin 2020.



Orientation 3

Assurer un milieu de vie inclusif, accueillant, sain et sécuritaire.

Objectif 3

Renforcer les habiletés socioaffectives de l'élève

Indicateur

Nombre de moyens enseignés favorisant l'autorégulation émotionnelle des élèves.

Nombre de moyens préventifs utilisés dans l'école pour diffuser, enseigner et appliquer le code de vie.

Cible

1 moyen par classe par année jusqu'en juin 2022.

LEXIQUE

Cible : La cible est le résultat attendu qui désigne le degré d'accomplissement visé par une intervention au cours d'une période donnée et par rapport à une mesure de situation de départ. Elle est la valeur visée par l'indicateur. La cible est précise et normalement quantifiable. Elle est présentée en valeur chiffrée, en nombre absolu ou en pourcentage.

Enjeu : Les enjeux englobent tout ce que l'établissement d'enseignement, ses élèves et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Sa détermination repose sur la connaissance de l'environnement interne et externe de l'établissement.

Facteurs de risque et de protection : Les facteurs de risque et de protection nous aident à expliquer pourquoi un problème existe. Ces facteurs laissent entrevoir pourquoi certaines personnes ou certains groupes sont plus ou moins susceptibles de devenir victimes ou à risque ou d'être protégées du risque par une situation qui favorise son développement global.⁶

Indicateur : L'indicateur est une information ou une mesure qui permet de juger des progrès accomplis en vue de l'atteinte de l'objectif. Il illustre concrètement, en tout ou en partie, le résultat, le phénomène ou l'objet qu'on veut mesurer.

Outil de consignment : Outil qui sert à consigner le progrès de l'élève par rapport à lui-même.

Orientations : Une orientation permet à l'établissement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'établissement d'enseignement. Elle est rattachée à un ou plusieurs enjeux.

Objectif : L'objectif précise les engagements prioritaires de l'établissement.

Projet éducatif : Les établissements d'enseignement définissent, dans leur projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative. Le projet éducatif est produit en concordance avec le plan d'engagement de la commission scolaire ainsi qu'avec le plan stratégique du Ministère de l'Éducation et doit comporter le contexte de l'établissement scolaire, les orientations, les indicateurs et les cibles en plus de la périodicité de l'évaluation du projet.



⁹ [HTTPS://WWW.SECURITEPUBLIQUE.GC.CA/CNT/CNTRNG-CRM/CRM-PRVNTN/FNDNG-PRGRMS/RSK-FCTRS-FR.ASPX](https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/fndng-prgrms/rsk-fctrs-fr.aspx)

[HTTP://WWW.EDUCATION.GOUV.QC.CA/DE/CONTENUS-COMMUNS/COMMISSIONS-SCOLAIRES/GESTION-AXEE-SUR-LES-RESULTATS/PROJET-EDUCATIF/](http://www.education.gouv.qc.ca/de/contenus-communs/commissions-scolaires/gestion-axee-sur-les-resultats/projet-educatif/)





École primaire alternative
publique de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys

**1050, 5^e Avenue
Verdun (Québec) H4G 2Z6**

Téléphone : 514 748-4608
direction.ecoledessaules-rieurs@csmb.qc.ca

Visitez saulesrieurs.ecoleverdun.com

